

Typologie de données à caractère personnel	Finalité du traitement	Durée maximale de conservation
<ul style="list-style-type: none"> - les données d'état-civil ; - les données de contact ; - les données sur le contact conclu ; 	Exécution du contrat d'achat du véhicule destiné à être immatriculé.	Pour la durée nécessaire à la bonne exécution du contrat et pendant 15 ans à partir de leur collecte aux fins de préservation de ses propres droits dans le cadre d'une instance judiciaire et extrajudiciaire.
<ul style="list-style-type: none"> - les données d'état-civil ; - les données de contact ; - les données sur le contact conclu ; - vos coordonnées bancaires. 	Exécution du contrat avec le Responsable (en cas de contrat autre que le contrat d'achat du véhicule destiné à être immatriculé).	Pour la durée nécessaire à la bonne exécution du contrat et pendant 10 ans à partir de leur collecte aux fins de préservation de ses propres droits dans le cadre d'une instance judiciaire et extrajudiciaire.
- adresse courriel	<i>Soft Spam</i>	24 mois à partir de la collecte des données.
<ul style="list-style-type: none"> - les données d'état-civil ; - les données de contact ; - les données sur le contact conclu ; - les images ; - les données collectées via les formulaires sur le site Web. 	<i>Marketing</i> et Profilage	10 ans à partir de la collecte des données.
<ul style="list-style-type: none"> - les données de géolocalisation collectées sur le site Web ; - les données collectées via les formulaires sur le site Web ; - les données d'état-civil ; - les données de contact ; - votre image. 	(a) prestation des services en ligne (b) pour répondre à des demandes directes (ex. : téléchargement de brochures)	(c) jusqu'à l'aboutissement du service requis (d) 12 mois à partir de la collecte des données
<ul style="list-style-type: none"> - les données d'état-civil ; - les données de contact ; - les données sur le contact conclu ; - les coordonnées bancaires ; - les données sensibles. 	Prestation du service de <i>Customer Care</i>	Pour la durée strictement nécessaire à la prestation du service requis et, quoi qu'il en soit, jamais plus de 30 jours après le classement du ticket. 10 ans à partir du classement du ticket, uniquement aux fins de préservation de ses propres droits dans le cadre d'une instance judiciaire et extrajudiciaire.